

l'Ovillois **MAG'**

N° 10
JANVIER
2022

Bonne année 2022



VILLE DE
HOUILLES



12

03 ÉDITO

04 L'ACTU

- 05 Analyse des besoins sociaux
- 06 Urbanisme : nouveau portail numérique, recensement 2022
- 07 Réseau urbain de chaleur, résidence autonomie Les Belles-Vues
- 09 À vélo, soyez visible, circulation rue Parmentier, stationnement au marché
- 10 La Graineterie : exposition personnelle de François Dufeil

12 DOSSIER AUDIT DU PATRIMOINE

- 14 Interview de Julien Chambon, maire de Houilles et conseiller départemental
- 15 Le patrimoine en quelques chiffres

18 TEMPS FORTS

20 SORTIES

23 JEUNES TALENTS

Yanis Saint-Omer, chef cuisinier, et Lucas Gourlet, aventurier

24 TRIBUNES

27 INFOS PRATIQUES

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023, résultat du concours photo, nouveau système de cotation pour les logements sociaux, transfert du SSIAD au SIMAD, « Guide pratique 2022 », bienvenue à...

30 NUMÉROS UTILES / CARNET



Benoît Moyen

18



23

L'Ovillois Mag' n° 10

Directeur de la publication : Julien Chambon

Rédacteur en chef : Vincent Dubuc

(vincent.dubuc@ville-houilles.fr - tél. : 01 30 86 32 15)

Conception graphique : Guillaume Lansac-Fatte

Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen

Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche

Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez

Une : illustration Pierre-Edouard Lagache

Publicité : LVC Communication, 06 80 71 07 07 (Pascal Gauthier)

Tirage : 15 500 exemplaires / ISSN : 0183-0880

Impression : RAS, ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

Distribution : Champar (01 34 07 12 53)



ville-houilles.fr



Ville de Houilles



@villehouilles



@ville_houilles



ville_houilles



Le maire a tenu un discours lors de l'inauguration de la boutique solidaire de la Croix-Rouge Chez Henry, située 2, avenue du Maréchal-Foch.

Chères Ovilloises, chers Ovillois,

Les premiers jours d'une année sont traditionnellement le moment de faire le bilan des mois écoulés et de se projeter vers la nouvelle année qui commence. L'habitude républicaine veut que le maire, entouré du conseil municipal, le fasse à l'occasion de la cérémonie des vœux. Malheureusement, la situation sanitaire a rendu impossible l'organisation d'un tel événement, que nous avons pensé comme un temps de rencontre entre les Ovillois et leurs élus. Aussi, s'il y a un vœu particulier à formuler pour 2022, c'est qu'enfin la circulation du virus de la Covid cesse et que nous puissions reprendre nos vies d'avant.

Si le début du mois nous a permis de profiter de l'esprit de Noël avec les illuminations, la piétonnisation et les animations de Noël, sa fin aura été celle de l'annulation des grands événements et du renforcement des protocoles sanitaires. La très forte accélération du nombre de cas peu avant Noël a conduit en effet la Préfecture à recommander de ne pas organiser de manifestations d'ampleur, susceptibles d'aggraver la circulation du virus. C'est sur la base de cette recommandation que les organisateurs de la Corrida pédestre internationale ont dû renoncer, quelques jours avant la course, à sa tenue. C'est une déception, bien sûr, pour les bénévoles et les coureurs, mais il n'y avait pas d'autre solution au regard de la situation sanitaire. Car, aujourd'hui, notre priorité à tous doit être de limiter les interactions qui ne sont pas indispensables pour sauver les moments importants que sont les fêtes et les activités essentielles telles que l'école, le commerce ou encore le travail.

Tout doit être fait pour que nous n'ayons pas à vivre une nouvelle fois les mesures drastiques du printemps 2020. Dans cette optique, la Ville continuera à agir avec responsabilité en mettant en place toutes les actions utiles. Comme la création du « Vaccy'bus », en partenariat avec le conseil départemental, mis à la disposition des Ovillois à partir du 5 janvier, à proximité de la salle René-Cassin, pour faciliter la vaccination.

Ensemble, faisons de 2022 l'année de notre victoire collective contre la Covid et l'année du retour à cette vie d'avant à laquelle nous aspirons tous ! Même si le contexte ne se prête pas aux réjouissances, j'ai toutefois la conviction que nous avons le pouvoir d'aller vers des jours meilleurs et de faire de 2022 une belle année. Je vous souhaite, à toutes et à tous, une heureuse année 2022 !

Julien Chambon,
Maire, conseiller départemental



AGENCE DE LA GARE

LE MEILLEUR DE L'IMMOBILIER



**ESTIMATION
DE VOTRE BIEN
OFFERTE SOUS 48 H !**



L'AGENCE DE LA GARE
vous souhaite

UNE BELLE
ET HEUREUSE
ANNÉE 2022



HOUILLES

80, place André Malraux
78800 Houilles

Tél. : 01 61 04 43 00

houilles@agencegare.fr

Consultez toutes nos annonces sur :

www.agencegare.fr

 ACHAT

 VENTE

 LOCATION

 GESTION

De futurs projets immobiliers ? Passez dans nos agences ou contactez-nous !



- Ménage écologique
- Repassage
- Livraison de courses
- Collecte et livraison de linge
- Assistance Administrative
- Jardinage
- Petit bricolage

50%
de REDUCTION
ou crédits
D'IMPÔTS*

7, boulevard Emile Zola - 78800 HOUILLES
Tél. : 09 81 83 28 48
(appels non surtaxés)

Email : contact@netalys-services.net
Site internet : www.netalys-services.net

OFFRE
PROMOTIONNELLE :
Pour tout forfait contracté,
jusqu'à 3 heures
de ménage gratuites **!
Code promo : OVIL01-22

* Par application du Code des Impôts. Voir site www.impots.gouv.fr ou www.legifrance.gouv.fr
** Nous contacter pour plus d'informations. Offre valable 1 fois, par foyer et non cumulable.



Réparations toutes marques 24h/48h
Prêt de véhicule particulier et utilitaire
Prise en charge toutes assurances
DEVIS GRATUIT
Service Gestion Flotte entreprise



18, rue Thiers - 78800 HOUILLES - 01 39 68 50 00



BERGER AUTOMOBILES

64, rue des Vignes-Blanches 78420 CARRIÈRES S/SEINE
(100 m du lycée des Pierres Vives) garage.berger@wanadoo.fr
01 39 14 72 49

COMMANDEZ ICI

VOTRE CITROËN NEUVE

SOCIAL

L'analyse des besoins sociaux : une nouvelle donne pour l'action sociale

Début 2021, le CCAS s'est engagé à réaliser une analyse des besoins sociaux (ABS). Cette démarche, qui s'inscrit dans un cadre réglementaire, est un outil d'aide à la décision des actions sociales à mettre en œuvre à chaque renouvellement du conseil municipal. « Cette analyse a pour objectif d'identifier les besoins et les attentes des habitants afin de permettre aux différents acteurs sociaux l'élaboration d'une politique communale d'action sociale », explique Gaëlle Broutin, adjointe au maire déléguée aux solidarités.

C'est dans ce cadre qu'une enquête a été menée auprès des Ovillois, dont les résultats sont venus s'ajouter aux données macroéconomiques déjà recueillies. « Nous avons par la suite mis en place des groupes de travail avec les différents partenaires sociaux afin de définir des axes stratégiques d'action sociale : renforcement de l'accompagnement des familles, animation de la vie sociale, accès au logement, accès aux droits à destination des personnes vulnérables... », précise l'élue. Enfin, la mise en place d'un observatoire permettra de mesurer leur avancée.

Soucieuse d'informer au mieux ses habitants, la municipalité communiquera les résultats de cette analyse au cours du premier trimestre 2022.



PRÉVENTION

Rappel des inscriptions au plan « grand froid »

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous. C'est pourquoi, à l'approche de l'hiver, un plan grand froid peut être déclaré afin de protéger en particulier certaines populations vulnérables (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou souffrant de certaines maladies chroniques, nouveau-nés, nourrissons...). Le CCAS de Houilles tient un registre nominatif listant les personnes fragiles et isolées à domicile. En cas de vague de froid, il vous appellera pour s'assurer que vous allez bien ou vous conseiller sur les dispositions à prendre.

Inscriptions auprès du CCAS.



URBANISME

Un portail Internet qui simplifie vos démarches



L'année 2022 marquera un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme grâce au déploiement progressif de la dématérialisation. D'ores et déjà, à compter du 1^{er} janvier prochain, le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...) pourra se faire en ligne sur un portail consacré à cet effet. Avec ce nouveau guichet unique, plus besoin de prendre rendez-vous et de vous déplacer. Vous pourrez déposer votre dossier 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Comment ça marche ?

Rendez-vous sur ville-houilles.fr, rubrique « Urbanisme », cliquez sur « Demandes d'autorisations d'urbanisme » puis « Déposer une demande en ligne ». Lors de votre première connexion, cliquez sur « Créer un compte » en choisissant le

profil de l'utilisateur. Lors des connexions suivantes, entrez vos identifiants et votre mot de passe. Sélectionnez ensuite les informations correspondantes à votre demande grâce aux différents menus déroulants.

Quel impact sur les délais d'instruction ?

Les délais d'instruction restent inchangés : un mois pour les déclarations préalables de travaux ou les certificats d'urbanisme d'information ; deux mois pour un permis de construire de maison individuelle ou un certificat d'urbanisme opérationnel ; trois mois pour un permis de construire concernant d'autres constructions ou un permis d'aménager. Ces délais sont prolongés d'un à deux mois si le projet doit être soumis à l'avis de services extérieurs.

Plus d'infos : 0130 86 33 35 / info-urbanisme@ville-houilles.fr

ENQUÊTE INSEE

Recensement 2022



Du 20 janvier au 26 février, l'INSEE organise le recensement annuel de la population francilienne. Dans notre commune, ce sont 1271 foyers ovoides qui sont concernés. Les personnes tirées au sort pour y participer recevront une lettre d'information de la mairie entre le 4 et le 11 janvier. Les formulaires, quant à eux, seront distribués aux intéressés

à compter du 20 janvier. Cette année, la Ville expérimente un partenariat avec La Poste*. Ainsi, cinq de leurs agents recenseurs travailleront, en partenariat avec la commune, afin de collecter les données. Chaque agent, porteur de sa carte officielle avec photo et cachet de la Mairie, se présentera aux domiciles pour y déposer les formulaires papier. Ceux-ci pourront être aussi remplis en ligne. Dans ce cas, l'agent fournira alors des identifiants de

connexion pour permettre l'accès au site de référence (le-recensement-et-moi.fr). Toutefois, en raison de la crise sanitaire, les réponses par Internet sont à privilégier. Rappelons que les données collectées sont confidentielles et ne peuvent être communiquées à une administration, une société ou un particulier. Elles sont transmises uniquement à l'INSEE qui les traite sans les noms et adresses. Ces enquêtes annuelles permettent de fournir des indications chiffrées qui éclairent les décisions publiques en matière de politique de l'emploi, d'équipements, de protection sociale et sanitaire. Enfin, le recensement de la population étant gratuit, il n'y a aucune raison de répondre aux sites ou aux démarcheurs qui vous réclameraient de l'argent.

Plus d'infos : 01 30 86 32 43.

* Ce partenariat avec La Poste est expérimenté par 22 communes françaises dont deux en région parisienne, Saint-Prix (95) et Houilles.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Se chauffer grâce à ses déchets : une solution vertueuse et économique

De plus en plus d'Ovillois bénéficient d'une énergie vertueuse.

Le principe : se chauffer ou se laver à l'eau chaude grâce à la chaleur produite par l'incinération des déchets. Une solution économique rendue possible par le réseau de chaleur du Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine (SITRU), qui alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire l'équivalent de 4800 logements au bénéfice des communes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Houilles et Montesson.

Tout commence chez vous lorsque vous présentez vos bacs d'ordures ménagères à la collecte. Les déchets sont acheminés au centre de valorisation de l'usine de traitement Cristal pour être incinérés. La chaleur dégagée est captée puis transmise au réseau de chaleur pour alimenter les lieux raccordés en chauffage et/ou en eau chaude sanitaire. Les émissions de carbone produites sont en moyenne

16 fois moins importantes que celles produites par le gaz. L'énergie ainsi fournie est fiable et disponible en continu. Enfin, les tarifs pratiqués restent stables et plus avantageux que ceux appliqués aux raccordements classiques (TVA réduite à 5,5%) avec, en moyenne, une baisse de 15% sur la facture énergétique.

Vous résidez en habitat collectif et vous souhaitez vous raccorder au réseau ? Rapprochez-vous de votre syndic ou du président de votre conseil syndical, afin de mettre ce sujet à l'ordre du jour lors d'une prochaine assemblée. Vous pourrez alors vérifier votre éligibilité auprès des équipes de Cristal Éco Chaleur, qui vous proposeront une étude personnalisée comparative, gratuite et sans engagement.

Plus d'infos sur rezomee.fr/cristal-ecochaleur
Renseignements : wissem.rahou@engie.com



SENIORS

Le plein d'activités pour les résidents des Belles-Vues !

À compter du 1^{er} janvier prochain, la résidence autonomie Les Belles-Vues va mettre en place de nouvelles activités, encadrées par des professionnels.

Au programme : des ateliers « mémoire », du théâtre, du scrapbooking, ou encore des séances de sophrologie, de gymnastique douce, de tai-chi et de médiation animale. Des actions qui viendront s'ajouter aux animations déjà existantes au sein de la résidence.

Ces nouvelles activités sont rendues possibles grâce à la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens sur cinq ans avec le conseil

départemental des Yvelines, dans le cadre du forfait autonomie. Ce dernier étant une aide financière qui vise à soutenir la mise en place d'actions individuelles et/ou collectives de prévention de la perte d'autonomie. La résidence Les Belles-Vues propose, quant à elle, 79 logements de 34 m² à la location aux personnes de plus de 55 ans, valides et autonomes, et bénéficiant d'un avantage retraite.

Plus d'infos : 01 39 14 01 09 / residence-les-belles-vues@ville-houilles.fr ou sur ville-houilles.fr.





COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

NATURELS
NON FLOQUÉS
NON DÉCORÉS

du 4 au 23 janvier

Points de dépôt

- Parking espace Jemmapes – rue Rouget-de-Lisle
- Parking rue du Président-Kennedy
- Parking Croix-du-Martray
- Parking centre commercial Sarazin (côté Leclerc)
- Place de l'Abbé-Grégoire
- 93, rue Faidherbe et 24, rue Thiers

- 8 janvier : parc Charles-de-Gaulle



SÉCURITÉ

À vélo, soyez visible en tout temps !

En cette période hivernale, où l'obscurité gagne rapidement en fin de journée, les risques d'accidents pour les cyclistes augmentent considérablement. Ainsi, dans près d'un accident sur trois, le cycliste est heurté par l'arrière par un automobiliste qui déclare ne pas l'avoir vu. Parmi les causes, une insuffisance, voire un manque total, d'équipements de visibilité.

Divers équipements sont donc proposés au cycliste. Ce dernier peut porter un gilet muni de bandes réfléchissantes, mais il doit surtout disposer d'un éclairage actif. Ce système d'éclairage, obligatoire sur un vélo ou un VTT, est en effet un élément indispensable qui contribue à bien voir mais aussi à être vu par les autres usagers de la route. À noter que le défaut d'éclairage

d'un vélo qui roule de nuit est passible d'une amende.

Équipements obligatoires

- Éclairage non clignotant blanc à l'avant et rouge à l'arrière, fixe ou amovible, visible à 100 m de nuit. D'autres sources lumineuses, même clignotantes, peuvent être montées sur le vélo ou portées sur soi.
- Catadioptrés (ou feuilles réfléchissantes) : blancs à l'avant et rouges à l'arrière, fixes, surface réfléchissante de 10 cm² au moins, perceptibles à 100 m.
- Avertisseur sonore.
- Catadioptrés jaunes à l'avant et à l'arrière des pédales, surface réfléchissante de 5 cm² au moins.
- Port d'un gilet réfléchissant de jour comme de nuit pour les cyclistes circulant hors agglomération.



EN BREF

Des places de stationnement prioritaires pour le marché

Depuis le 11 décembre, pendant les jours de marché, la rue Gambetta est dorénavant ouverte à la circulation des véhicules. En complément, cinq places de stationnement prioritaires (famille, femme enceinte, seniors) ainsi qu'une place « click and collect » ont été indiquées par un marquage au sol devant l'entrée du marché. De nouveaux panneaux de circulation ont été installés et un nouvel arrêté de stationnement et de circulation est désormais entré en vigueur. Pour rappel, le stationnement sera toujours interdit de 5 h 30 à 8 h puis de 12 h à 15 h afin de permettre aux commerçants du marché de décharger puis de charger ensuite leurs marchandises.



VOIRIE

Nouveau sens de circulation conservé rue Ambroise-Paré

Dans le cadre des travaux de la nouvelle annexe du groupe scolaire Buisson-Bréjeat-Kergomard, la rue Ambroise-Paré, comprise entre la rue Ferdinand-Buisson et la rue Henri-Dunant, a été mise en sens unique depuis janvier 2020. Une disposition provisoire qui a permis d'améliorer la circulation et la sécurité. Aussi, après de nombreux retours positifs de la part des riverains, il a été décidé de pérenniser ce nouveau sens de circulation, en limitant la vitesse à 30 km/h et en créant 25 emplacements de stationnement délimités par des marquages au sol. Le stationnement sera organisé en deux tronçons : côté impair, de la rue Ferdinand-Buisson au n° 421, et, côté pair, du n° 441 à la rue Henri-Dunant. Enfin, le trottoir sera élargi à partir de l'annexe du groupe scolaire, permettant ainsi une amélioration de l'accessibilité et de la sécurité des piétons.



Antonin Hako

ART CONTEMPORAIN

« Chlaaak Tuuung Fiiiiiit », une exposition qui mélange les genres

L'exposition personnelle, « Chlaaak Tuuung Fiiiiiit », de l'artiste François Dufeil, s'affiche à La Graineterie, du 22 janvier au 12 mars prochains. Lauréat de l'édition 2020 de la Biennale de la jeune création, ce sculpteur et ancien aspirant aux Compagnons du devoir place la question des moyens de production, qu'ils soient industriels ou artisanaux, au cœur de son travail. « Dans la sculpture, j'explore davantage les moyens de production d'un objet qu'un objet pour sa finalité », explique le plasticien. Du détournement d'objets industriels au déplacement de gestes ouvriers (plomberie, soudure, couture...), en passant par les matériaux de récupération, Fran-

çois Dufeil produit des pièces originales qui s'affranchissent de leur fonctionnalité première.

L'exposition, qui s'articule autour de trois corpus d'œuvres existantes, est un lieu ouvert à d'autres expressions et interventions artistiques, de la poterie à la musique en passant par l'image imprimée. « Faire dialoguer ces différentes créations artistiques dans un parcours est vraiment très intéressant », précise-t-il. En ajoutant : « Des artistes sont invités à activer les sculptures dans les espaces de La Graineterie. » Comme avec *Cloches sous pression* : un instrument de musique à eau composé de plusieurs familles de bonbonnes découpées et

modifiées afin d'obtenir une large gamme de sonorité, conçu pour le percussionniste Charles Dubois. Entre partage et découverte, « Chlaaak Tuuung Fiiiiiit » est une véritable mise en musique du travail du plasticien.

Du 22 janvier au 12 mars :
mardi, jeudi et vendredi, de 15 h à 18 h ; mercredi et samedi, de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.

La Graineterie, entrée libre.
Samedi 22 janvier, de 17 h à 20 h : vernissage et activation des œuvres de François Dufeil par le percussionniste Charles Dubois et l'artiste céramiste Victor Alarçon.

CONSERVATOIRE

Quand le jazz entre dans la danse

Un air de jazz souffle sur le conservatoire. Depuis l'automne, les standards de Nina Simone, Cole Porter, Marcus Miller et Chick Corea se sont immiscés dans les cours de danse contemporaine des plus jeunes. Une mutation que l'on doit à l'arrivée d'une nouvelle enseignante, Isabelle Le Roy, diplômée en danse classique et jazz. « *Les racines de toutes les musiques se trouvent dans le jazz. La danse jazz permet de travailler sur tous les rythmes, une approche particulièrement riche et épanouissante pour mes jeunes élèves* », explique-t-elle.

Isabelle Le Roy a bifurqué vers le jazz après avoir décroché un 1^{er} prix de danse classique au Conservatoire national supérieur de Paris. Durant son parcours, elle a été danseuse au sein du Ballet Jazz National, dirigé par Reney Deshauteurs (danseur chorégraphe de *West Side Story*) et a enchaîné spectacles, émissions télévisées et clips publicitaires. « *Deux choses*

pour moi sont essentielles : transmettre ma passion et communiquer le plaisir et la liberté de la danse. Cela a toujours été un vrai bonheur et je pense que les élèves le sentent. » Au fil de ses cours, l'enseignante libère le mouvement et la créativité de ses élèves jusqu'à faire progressivement émerger une chorégraphie. Dans cette expérience enrichissante, elle est accompagnée par les percussions du musicien Wadie Naim, fêru de jazz. « *C'est une chance pour les danseurs, d'autant que Wadie sait jouer de nombreux instruments!* »

Une plongée dans l'univers et l'esthétique du jazz que le conservatoire veut diffuser en ouvrant dès ce mois de janvier un nouveau cours de danse jazz, accessible aux adolescents et aux adultes, sans niveau prérequis.

Plus d'infos au conservatoire (détails p. 21).



Isabelle Le Roy, nouvelle professeure de danse classique et jazz au conservatoire.

CULTURE

Un parcours musique sans fausse note

Le pôle culturel organise un « parcours musique » qui s'articule autour des concerts présentés tout au long de la saison culturelle. Proposé aux élèves du collège Guy-de-Maupassant

et du lycée Les Pierres-Vives de Carrières-sur-Seine, ce parcours musique, qui s'inscrit dans une dynamique de développement des modes de rencontres et d'accessibilité

à la culture sur le territoire, vise à faire connaître le spectacle vivant, à favoriser les temps d'échange et à contribuer à la formation de l'esprit critique des élèves. Les adolescents sont ainsi invités à découvrir les univers de différentes formations, comme le groupe de blues et folk Gunwood, le duo de folk Facteurs Chevaux et le groupe de rock Cannibale, ou encore celui du saxophoniste de jazz Laurent Bardainne. Le vendredi 21 janvier, les mélomanes en herbe iront à la rencontre des Facteurs Chevaux et assisteront à leur concert prévu salle René-Cassin. À noter que le parcours pourra être ouvert à d'autres établissements lors des saisons prochaines.





Audit du patrimoine : la Ville fixe ses priorités

Dans le but d'élaborer une stratégie de gestion patrimoniale et d'anticiper le financement de ses projets, la municipalité a réalisé un audit du patrimoine de la Ville. Cet état des lieux, documenté par des données techniques et énergétiques des bâtiments municipaux, prend en compte les charges et les recettes du patrimoine et livre en complément une analyse de l'adéquation de chaque site à ses usages. Il en ressort une réalité indiscutable : un patrimoine morcelé et vieillissant, pas toujours adapté d'un point de vue fonctionnel aux besoins des Ovillois, ni aux performances qu'ils seraient en droit d'attendre de leurs services publics.

*Maison Carnot,
15, avenue Carnot.*

3 questions posées à...

Julien Chambon, maire de Houilles.



La municipalité a réalisé, en octobre 2021, un audit sur son patrimoine. Qu'a-t-il révélé?

Si nous avons décidé de réaliser cet audit, c'est parce que nous avons été alertés très tôt sur l'état dégradé de certains bâtiments. Cette étude a ainsi révélé des situations méconnues ou dont la réalité était cachée : certaines d'entre elles, parfois critiques, concernent des bâtiments en fin de vie; d'autres, moins graves, des bâtiments en mauvais état, mais dont l'usage est difficilement identifiable. Cet audit nous a donc permis de mesurer l'ampleur de la tâche qui est la nôtre et d'éviter d'engager des travaux massifs qui ne seraient pas économiquement viables.

À quoi cet audit va-t-il maintenant servir?

Le principal enjeu de cet audit est de savoir s'il faut remplacer certains bâtiments, les rénover ou encore les vendre. En complément, le document décrypte un autre aspect, non négligeable, lié à la fonctionnalité des bâtiments, comme certaines maisons d'habitation dont l'usage actuel est devenu trop complexe. De nature très hétérogène, notre patrimoine n'est pas toujours adapté aux activités qui lui sont attribuées. Certains équipements scolaires, de la petite enfance et sportifs, ne remplissent pas qualitativement leurs missions. Si nous n'agissons pas rapidement, la qualité d'accueil dans ces établissements se dégradera. Le temps presse donc puisque nous devons faire face à l'état actuel du patrimoine tout en prévoyant de nouveaux besoins. Aujourd'hui, notre priorité est la création du nouveau pôle éducatif, un projet que nous avons déjà engagé. Consacrée aux activités scolaires et périscolaires, la future structure sera à même de répondre à de nouveaux usages en dehors de ses horaires de fonctionnement habituels.

“ Notre priorité est la création du nouveau pôle éducatif, un projet déjà engagé ! ”

Quelle influence et quelles conséquences cet audit aura-t-il sur les projets à venir?

En premier lieu, il permettra d'orienter nos décisions dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) auquel nous travaillons actuellement. Les informations en notre possession nous serviront à répondre à la gravité de la situation et à prendre les bonnes décisions pour maintenir et structurer notre capacité d'investissement afin de financer nos projets. Nous avons dès à présent la possibilité d'anticiper et de mobiliser en amont des ressources adaptées, au travers de la recherche de subventions publiques et de partenariats privés respectant nos exigences. De plus, nous sommes maintenant en mesure d'établir une véritable stratégie de gestion patrimoniale dont les deux principaux objectifs sont de répondre aux besoins des Ovillois et de permettre à la collectivité de réaliser des économies. Nous devons réduire notre dette patrimoniale, notamment celle liée à des actifs en mauvais état, inutilisés, onéreux en charges et que nous pourrions vendre, et, parallèlement, dessiner un patrimoine dont le fonctionnement coûtera moins cher à la Ville. Je pense par exemple à l'éclatement de nos sites administratifs que l'on pourrait regrouper.

La Ville passe son patrimoine au crible



Gymnase
Franco-Brondani.

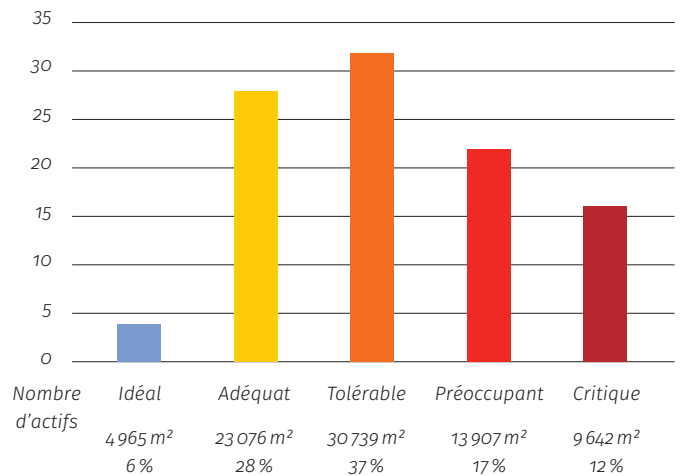
Le patrimoine de la Ville est composé de 155 sites, dont 40 non bâtis (85 391 m²) et 115 bâtis (83 552 m²). L'audit, réalisé avec le concours des services municipaux, porte sur 103 sites : pour la plupart des écoles, crèches et espaces de restauration, des équipements administratifs, sportifs, associatifs et culturels et des logements d'habitation. Il analyse l'état technique, le degré d'occupation et l'adéquation fonctionnelle de chaque bâtiment. L'étude prend également en compte les aspects financiers inhérents à la gestion du parc immobilier, sa valeur de remplacement, les coûts et charges actuels, ainsi que le montant des travaux à effectuer pour maintenir ce patrimoine en état de fonctionnement, estimé autour de 25 à 30 millions

d'euros « À l'issue de cet audit, dont les résultats, sans grande surprise, ne sont pas bons, nous allons établir un schéma directeur immobilier à l'échelle de la ville.



Maison Molière,
rue Molière.

Classe de vétusté sur
le patrimoine bâti* (103 actifs)



* Excepté la typologie « divers » (garages, sanitaires, dépôts).

Cette stratégie immobilière va nous permettre de fixer les grandes orientations et les opérations à réaliser pour préserver, optimiser et moderniser notre parc d'équipements publics », explique Marina Collet, adjointe au maire déléguée au patrimoine communal et à la voirie.

À partir de l'analyse des données techniques des 103 bâtiments précédemment cités, un indice de vétusté a été attribué à chacun d'entre eux, caractérisant son état. Seuls 34 % des bâtiments figurent dans les catégories « état idéal » et « état adéquat ». « Concernant les 16 bâtiments classés dans un état critique et les 22 autres dans un état préoccupant, nous avons engagé des actions, mais les situations sont très variées et la solution n'est pas toujours de rénover des bâtiments dégradés. Des solutions de remplacement ou encore de redistribution des espaces doivent être étudiées. Nous devons aussi anticiper des mesures pour les 33 bâtiments que l'audit classe dans un état tolérable, avant qu'ils ne se dégradent davantage », précise l'élue.

Concernant les sites dont l'état critique a été identifié, et qui nécessitent une intervention rapide de la municipalité, des décisions ont déjà



—
Piscine municipale.

été prises : « Pour la crèche Charles-de-Gaulle, l'installation de structures modulaires adaptées a été actée. L'église, quant à elle, qui avait été impactée par les travaux d'aménagement alentour, a donné lieu à un procès remporté par la Ville. L'édifice bénéficiera ainsi dès 2022 d'une étude spécifique de programmation de travaux. Le centre de vacances de Saint-Hilaire, de son côté, fait l'objet d'une convention avec l'Office nationale des forêts, propriétaire du terrain. Un terrain que nous pouvons lui rendre, mais nu, ce qui imposerait des travaux de destruction de la structure existante. L'idéal serait donc de trouver un repreneur pour cet équipement. »

Chaque fois que cela est possible, les services de la Ville se mobilisent sur la recherche d'aides et de subventions. « C'est le cas par exemple pour la rénovation de la médiathèque, éligible au plan de relance national, et de la maison Schœlcher, dont le projet est sur les rails », détaille Marina Collet.

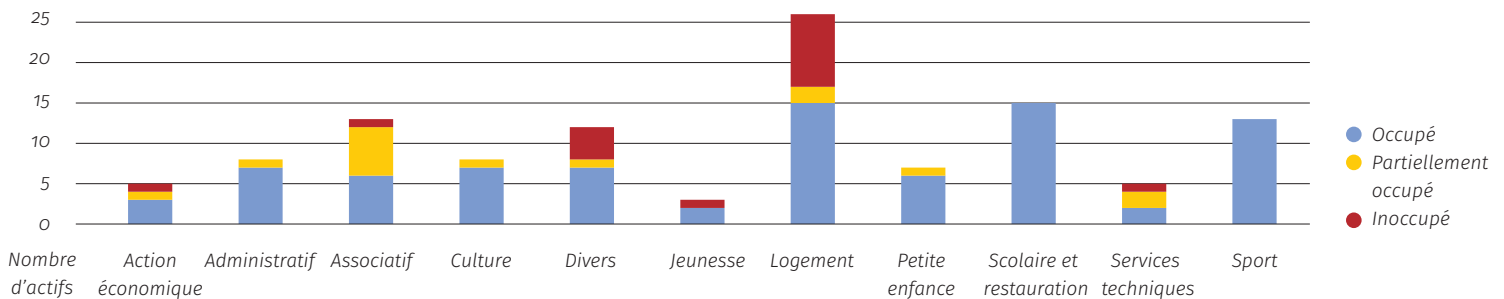


—
École Maurice-Velter.

Second critère d'évaluation de l'audit : la densité d'occupation de chaque bâtiment municipal. « Pas moins de 16 actifs (soit 5 000 m²), dont 9 pavillons d'habitation sont actuellement inoccupés. Ces pavillons pour lesquels la Ville est redevable d'une taxe sur les logements vacants

“ Pour la crèche Charles-de-Gaulle, l'installation de structures modulaires adaptées a été actée. ”

Occupation des actifs



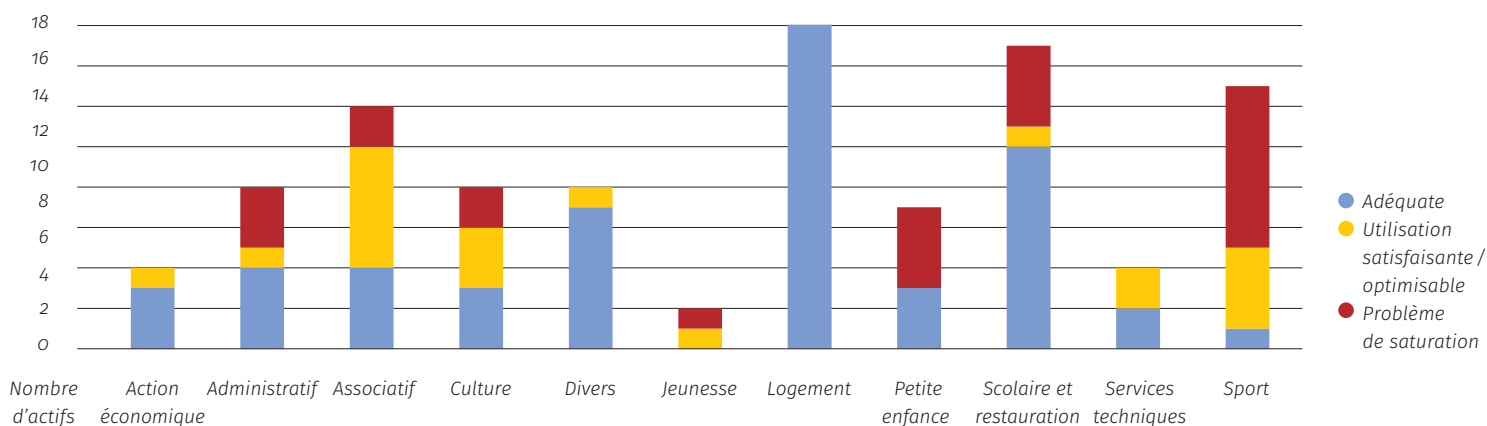
Actifs inoccupés (16 sites, 6% en surface, 5 000 m²)

- **Logement** : pavillon H.-Wallon, pavillon J.-Jaurès, pavillon rue de la Fraternité, pavillon Carnot, pavillon Rouget-de-Lisle, pavillon et appentis rue de Jemmapes, pavillon et ancien garage H.-Barbusse, pavillon et ancien garage rue Molière, pavillon rue du D'-Zamenhof.
- **Associatif** : local – 11, rue Marceau (ancienne police municipale).
- **Divers** : aubette pour marché, boxes, garage à vélos, volumes de la gare.
- **Jeunesse** : centre de vacances à Saint-Hilaire.
- **Services techniques** : anciens dépôts Jemmapes et remise jardiniers.

Actifs partiellement occupés (16 sites)

- **Action économique** : chocolaterie, hangar rue Négrier.
- **Administratif** : anciens services techniques.
- **Associatif** : local associatif rue de la Marne, maison des associations Bonet-Lacotte, ancienne perception place Michelet, local associatif et logements rue G.-Péri, espace associatif rue Thiers, locaux associatifs rue de Crimée.
- **Culture** : Maison Schœlcher.
- **Divers** : garages P.-J.-Proudhon.
- **Logement** : immeuble Mattéoti, immeuble Robespierre.
- **Petite enfance** : multi-accueil Les Genêts.
- **Services techniques** : anciennes serres municipales, local espaces verts (remise jardiniers) parc Ch.-de-Gaulle.

Densité d'occupation des actifs



Actifs saturés (24 sites, 25% en surface, 20 700 m²)

- **Administratif** : CCAS et DRH, DRE, DSI et urbanisme.
- **Associatif** : local Croix-Rouge, locaux associatifs rue de Crimée.
- **Culture** : salle R.-Cassin, médiathèque Jules-Verne.
- **Jeunesse** : Le Ginkgo (locaux administratifs DJSVA).
- **Petite enfance** : crèche Ch.-de-Gaulle, crèches Les Alizés, crèche Molière, multi-accueil Les Genêts.
- **Scolaire et restauration** : écoles maternelles D.-Casanova, F.-Julliard et L.-Waterlot, cuisine centrale.
- **Sport** : gymnases J.-Guimier 1 et 2, M.-Ostermeyer et J.-Bouin, stades M.-Ostermeyer, M.-Baquet et R.-Barran, foyer des sportifs Laverre (stade M.-Baquet).

Actifs sous-occupés / optimisables (20 sites, 21% en surface, 17 800 m²)

- **Action économique** : marché couvert.
- **Administratif** : anciens services techniques.
- **Associatif** : local associatif rue de la Marne, maison des associations Bonet-Lacotte, local associatif et logements rue Gabriel-Péri, local Cyclo Carrillons Ovillois, espace associatif rue Thiers, salle Michelet.
- **Culture** : église Saint-Nicolas, kiosque à musique, maison Schœlcher.
- **Divers** : garages P.-J.-Proudhon.
- **Jeunesse** : Le Triplex.
- **Scolaire et restauration** : centre de loisirs J.-J.-Cousteau.
- **Services techniques** : anciennes serres municipales, local espaces verts (remise jardiniers).
- **Sport** : club house TCH et remise jardiniers – stade M.-Baquet, piscine communale, tennis couverts (TCH), pas de tir à l'arc A.-Richard.

sont en plus dans un état préoccupant qui impacte leur valeur marchande. Ils ont été acquis par la Ville dans le but d'être transformés en établissements recevant du public (ERP), une stratégie d'investissement aujourd'hui totalement dépassée en raison des nouvelles normes », poursuit la déléguée au patrimoine. En parallèle, l'étude souligne l'occupation partielle de 16 autres sites, dont des locaux associatifs, le bâtiment abritant autrefois les services techniques ou encore les anciennes serres municipales.

D'un point de vue fonctionnel, l'étude repère 20 sites sous-occupés dont l'usage pourrait être optimisé, mais souligne aussi la saturation de 24 autres sites. « La situation est particulièrement tendue en ce qui concerne les équipements sportifs. Avec plus de 10 000 licenciés, Houilles est sous-dotée en la matière, l'ensemble de ses huit stades et gymnases étant complètement saturé. Hormis le fait que nous devons programmer la rénovation de certains équipements et la création de nouvelles structures, cette situation impacte le fonctionnement des associations ovilloises dont l'ensemble des demandes ne peut être satisfait. »

L'analyse croise l'ensemble des données techniques, d'occupation et de fonctions, de tous les bâtiments. Au vu de cette cartographie détaillée du patrimoine de la commune, la municipalité est actuellement en capacité d'élaborer un plan de cession des biens inutilisés et/ou inutilisables et d'établir le schéma directeur immobilier de la commune (SDI). Après une année 2021 de transition budgétaire, elle est aussi à présent en mesure de planifier un plan pluriannuel d'investissement (PPI) adapté aux plus près des réalités du terrain et des besoins structurels des Ovillois en termes d'équipements et de services publics.

Serres municipales,
6, rue Nicolas-Chrispeels.





Festivités de Noël

Les Ovillois étaient nombreux, le 11 décembre dernier, à profiter de la journée consacrée aux festivités de Noël. Au programme : animations commerciales, ateliers pour enfants place des Arts, conte de Noël à la médiathèque, fanfare et orgue de Barbarie, maison du Père Noël dans la cour René-Cassin, récital de piano au conservatoire et concert de Noël à l'église Saint-Nicolas. En complément, une dégustation de vin chaud et de cidre était proposée durant la journée.

Benoit Moyens



Un hôtel de ville aux couleurs de Noël !

Le 1^{er} décembre, le parvis de l'hôtel de ville avait revêtu les couleurs de Noël. Plusieurs saynètes sont venues ainsi habiller les lieux, mettant en scène le Père Noël et son traîneau rempli de cadeaux. À la nuit tombée, l'ensemble, dont les décorations ont été réalisées par les agents des services techniques, a brillé de mille feux, pour le plus grand plaisir des passants, et plus particulièrement des tout-petits. Une distribution de sachets de chocolats de fabrication artisanale et de boissons chaudes venait clore cet instant festif.



Hommage aux morts pour la France

Le dimanche 5 décembre, les autorités civiles et militaires, accompagnées des représentants des associations d'anciens combattants, ont rendu hommage aux morts tombés pour la France durant la guerre d'Algérie et lors des combats du Maroc et de la Tunisie.

Caroline Bysaud-Gagnas



Bernadette Bouvier

Soirée des bénévoles de la vie associative sportive

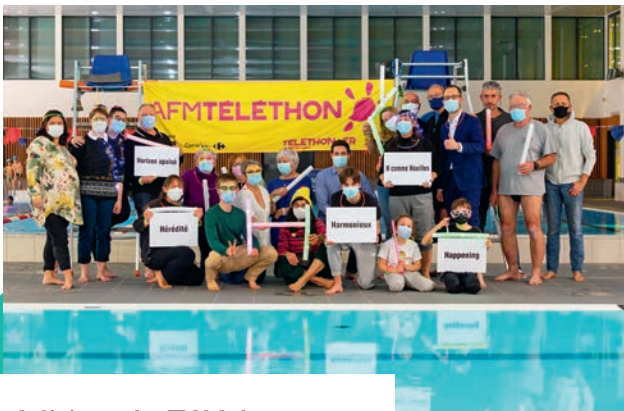
Organisée par la Ville, la « soirée des bénévoles de la vie associative sportive » a rassemblé, le 22 novembre, 280 bénévoles, toutes disciplines confondues. Les représentants des clubs sportifs oivillois ont ainsi été mis à l'honneur lors de cette soirée qui a su proposer également démonstrations sportives, animations et spectacles entre chaque remise de médailles et de trophées.



1^{re} édition du marché en Vadr'Houilles

Le nouveau « marché en Vadr'Houilles » s'est tenu le 21 novembre sur la place du 14-Juillet. Près de 15 commerçants et artisans ont répondu chacun présent à cette 1^{re} édition qui proposait divers produits artisanaux : montures de lunettes sur mesure ; bouillottes de graines de lin ; stands de textile et créations écologiques ; arts plastiques ; tableaux, dessins et gravures ; accessoires de mode ; émail sur cuivre et création de bijoux ; dentelle de papier ; *digital painting* et illustration ; traiteur réunionnais et fabrication de glace artisanale.

Ce marché, qui se veut itinérant, se tiendra à chaque fois dans un lieu différent (*prochaine date p. 29*).



Johanna Assaquin

35^e édition du Téléthon

La 35^e édition du Téléthon s'est déroulée les 3 et 4 décembre dans différents endroits de la ville afin de proposer un programme « solidaire » et varié : défi des raquettes au Tennis club de Houilles, activités d'eau à la piscine, foot en salle au gymnase Jean-Bouin ou encore tirage du Loto dans la salle Jean-Yves-Cousteau. Soutenu par des partenaires et de nombreux bénévoles, un programme varié d'animations a été également proposé à cette occasion : tombola des commerçants, vente de chouquettes solidaire et d'objets écoresponsables au marché couvert.

Caroline Fournel-Ziguan



JANVIER

Samedi 8

ESCAPE GAME

Un jeu d'évasion à la médiathèque sur le thème « Meurtre au musée! ».

🕒 10 h, 11 h, 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30.

📍 Médiathèque.

🎟 Dès 8 ans, gratuit sur inscription.



Samedi 8

LE CRI QUOTIDIEN

C'est l'histoire d'une femme perdue dans la lecture de son journal un jour où l'actualité sort de ses gonds et se donne en spectacle. On y voit des hommes en papier s'échapper des mots, des villes et des déserts se déplier et grignoter les pages... Avec rien que du papier, imprimé, plié, déchiré, découpé, le journal en pop-up déploie un décor à chaque page tournée. Par la compagnie Les Anges au plafond.

🕒 17 h.

📍 La Graineterie.

🎟 Dès 8 ans, payant sur réservation.

Mercredi 12

ATELIER D'INITIATION AU CODAGE

Pour réaliser leur mission, les enfants seront graduellement initiés au concept du codage et également aux notions de distance à l'échelle planétaire avec le robot Dash.

🕒 14 h 30.

📍 Médiathèque.

🎟 Dès 8 ans, gratuit sur inscription.

Samedi 15

CUISINONS ENSEMBLE (SPÉCIAL ENFANTS)

Devenez commis d'un jour sous la férule d'une chef! Réalisez des recettes simples sur la thématique « Zeste de créativité autour des agrumes ».

🕒 14 h 30.

📍 Médiathèque.

🎟 Dès 8 ans, gratuit sur inscription.

Dimanche 16

STAGE ATELIER 12 : LES VOIES DU COLOMBIN

Comment réaliser des pièces creuses, monter des volumes et émailler? Découverte de ces pratiques artistiques avec les œuvres de Claire Linder et Daphné Corregan.

🕒 14 h.

📍 La Graineterie.

🎟 Dès 16 ans, payant sur inscription.

Dimanche 16

L'EUROPE BAROQUE OU LES GOÛTS RÉUNIS

Programme mettant à l'honneur les sonates baroques en trio. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les musiques française et italienne dominent la vie musicale européenne. Toutes deux exercèrent une influence décisive sur la musique allemande, dont Jean-Sébastien Bach est le plus illustre représentant.

🕒 16 h.

📍 Auditorium du conservatoire.

🎟 Dès 7 ans, payant sur réservation.



Mardi 18

LES BŒUFS

Pour les passionnés de musique! Sous le signe de la rencontre et de l'éclectisme, ces soirées musicales sont menées tambour battant par des animateurs au diapason!

🕒 20 h 45.

📍 Le Triplex.

🎟 Tout public, gratuit, réservation conseillée à La Graineterie.

Mercredi 19

HEURE DU CONTE

Lecture d'histoires à partir des collections de contes et d'albums de la médiathèque.

🕒 10 h 30.

📍 Médiathèque.

🎟 De 3 à 6 ans, gratuit sur réservation.



Mercredi 19

CROATIE, UN TOUR DES BALKANS

Cette conférence audiovisuelle dévoile l'histoire singulière d'un pays des Balkans : la Croatie. Aujourd'hui, elle se tourne résolument vers le modernisme, mais sans ignorer l'écologie.

🕒 15 h.

📍 La Graineterie.

🎟 Dès 9 ans, payant sur réservation.



© Sam-Jules-Thomasi

21

Vendredi 21

FACTEURS CHEVAUX

Originaire des Alpes, les Facteurs Chevaux sont un duo de folk dont les chansons sont le fruit d'une écriture partagée entre Sammy Decoster et Fabien Guidollet. À l'instar de l'illustre Facteur Cheval, ces nouveaux troubadours se font maçons d'édifices fragiles, triturent une glaise musicale pour en faire un palais idéal.

- 🕒 20 h 30.
- 📍 Salle René-Cassin
- 🎟️ *Tout public, payant sur réservation à La Graineterie.*

Du 22 janvier au 12 mars

CHLAAAK TUUUNG FIIIIIT

Exposition d'art contemporain (détails p. 10).



Thomas Tabeil

22

Samedi 22

ATELIER VIDÉO

Des astuces de prise de vue, de découpage de plans, d'effets et de bruitages pour créer de courtes vidéos sur smartphone ou tablette.

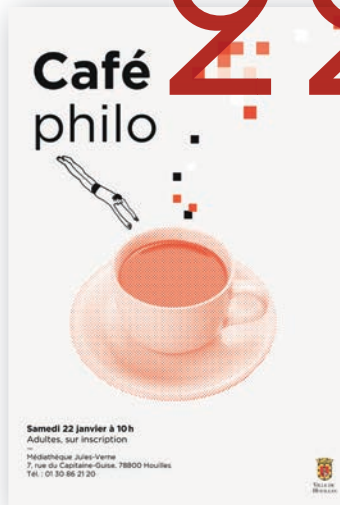
- 🕒 14 h 30.
- 📍 Médiathèque.
- 🎟️ *Dès 14 ans, gratuit sur inscription.*

Samedi 22

CAFÉ PHILO

Échanger en toute simplicité et aiguïser sa curiosité.

- 🕒 10 h.
- 📍 Médiathèque.
- 🎟️ *Adultes, gratuit sur réservation.*



22



29

Samedi 29

LES PETITES GÉOMÉTRIES

Deux drôles de silhouettes s'observent. La tête emboîtée dans des cubes noirs, elles y font défiler un ciel étoilé, une ville en noir et blanc, un oiseau coloré ou des visages aux multiples émotions... Entre jeu masqué et théâtre d'objets, c'est toute une histoire qui se dessine, se devine et parfois s'efface pour mieux se réinventer. Un voyage surréaliste et poétique.

- 🕒 17 h.
- 📍 La Graineterie.
- 🎟️ *Dès 3 ans, payant sur réservation.*

Samedi 29

JEUX DE SOCIÉTÉ

Découvrez de nouveaux jeux surprenants pour un après-midi convivial.

- 🕒 14 h 30.
- 📍 Médiathèque.
- 🎟️ *Dès 3 ans (accompagné d'un adulte), gratuit sur inscription.*

S'informer et réserver

Conservatoire de Houilles
7, rue Gambetta
Contact : 01 30 86 23 10 /
conservatoire@ville-houilles.fr

La Graineterie
27, rue Gabriel-Péri
Contact : 01 39 15 92 10 /
pole.culturel@ville-houilles.fr
lagraineterie.ville-houilles.fr

Médiathèque Jules-Verne
7, rue du Capitaine-Guise
Contact : 01 30 86 21 20 /
bibliotheque-houilles@ville-houilles.fr

Salle et jardin René-Cassin
1, rue Jean-Mermoz

Le Triplex
40, rue Faidherbe

Scène de
Ménage

Le spécialiste du Ménage
et du Repassage à domicile

Un de vos voisins fait
déjà appel à nos services...
**N'hésitez pas
à nous contacter**

**4h de ménage
OFFERTES***



*détail des conditions disponible en agence

Un service de proximité :

- Depuis 2006 dans votre ville
 - Plus de 1000 clients satisfaits
 - Agence ouverte du lundi au vendredi
- Nous sommes à votre écoute pour la mise en place et le suivi de vos prestations

Passez nous voir à l'agence :
6 Avenue du Maréchal Foch
Ou appelez-nous au :
01 61 04 97 71
contact@scenedemenage.com



Travaux Publics **CHAMPION JR**



Chaque jour, Champion JR,
entreprise de travaux routiers
aménage votre ville.

SAS CHAMPION JR
8, Rue du Pince Loup
78112 Fourqueux
Tél. 01 39 58 32 56
Fax 01 39 58 88 65



Les compagnons pour rénover la maison

52 ans d'expérience font la différence



Nous sommes les compagnons du confort. Tous spécialisés. Nous prenons en charge tous les travaux de rénovation, de réfection et d'aménagement des maisons neuves et anciennes, «spécialiste économie d'énergie».

Tous nos travaux sont garantis 2 ans (10 ans pour la maçonnerie et la couverture). Nos prix sont extrêmement compétitifs, et nous vous proposons des formules de financement personnalisées très intéressantes.

Quelles que soient la nature et l'importance de votre problème de rénovation, consultez les Compagnons du Confort : nous vous conseillons les solutions les mieux adaptées et nous vous offrons un devis gratuit !

STIG

LES COMPAGNONS DU CONFORT

8, avenue du Maréchal Foch - 78800 HOUILLES - 01 39 68 29 69
www.stig-batiment.fr

«L'énergie est notre avenir, économisons-la !»



- Couverture
- Plomberie
- Carrelage
- Sanitaire
- Isolation des combles
- Chauffage
- Menuiserie
- Isolation extérieure
- Maçonnerie
- Extension
- Surélévation



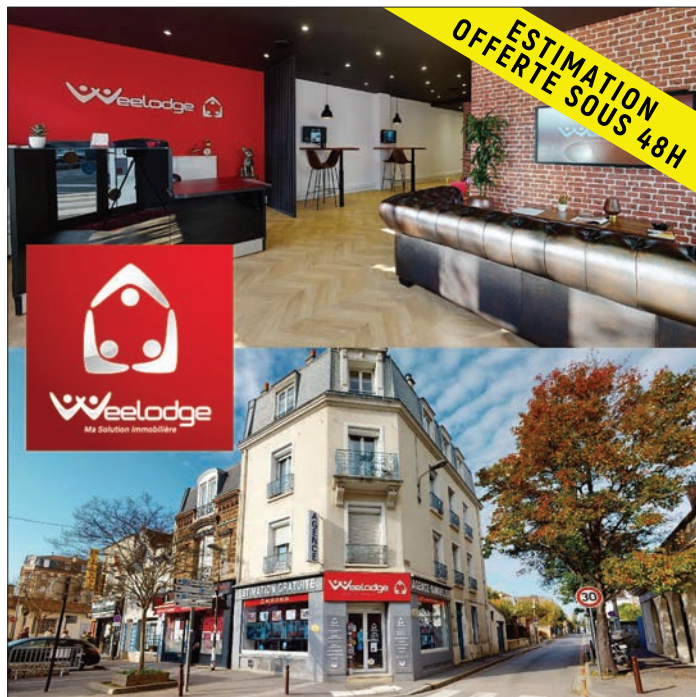
axeo
services

Une marque de La Poste



Marie-Françoise VOGEL ainsi que toute l'équipe d'AXEO Services Houilles sont à votre écoute pour vous apporter chaque jour le meilleur des services pour tous vos besoins de ménage, repassage, nettoyage de vitres, jardinage, élagage, bricolage, garde d'enfants et bien plus encore... Particuliers ou Professionnels, AXEO Services Houilles est le partenaire de votre bien-être quotidien.

AXEO SERVICES HOUILLES • Marie-Françoise VOGEL
17bis av. Charles de Gaulle - 78800 HOUILLES
Tél. 01 61 30 32 04 • mfvogel@axeoservices.com



**ESTIMATION
OFFERTE SOUS 48H**



Votre agence
immobilière de
proximité !

WEELODGE Houilles
7 place de la Gare
01 39 15 92 20
houilles@weelodge.fr
www.weelodge.fr

PÉRIPLÉ CYCLISTE

Pour Lucas Gourlet, l'aventure commence à vélo

Neuf pays, 2500 km et 33 jours... Le voyage à vélo de Lucas Gourlet, jeune Ovillois de 22 ans, a de quoi impressionner. C'est l'été dernier que l'étudiant en droit et en sciences sociales à l'École normale supérieure relève un défi de taille : Paris-Istanbul à vélo. « L'année dernière, j'avais réalisé Paris-La Rochelle. Cela m'a donné envie d'aller plus loin et, comme il n'y avait personne d'assez fou pour partir avec moi, j'ai décidé d'aller en Asie Mineure en solitaire ! », explique-t-il. Équipé et préparé mentalement, il se lance dans l'aventure en choisissant d'utiliser le vélo de son père. « C'est un vieux Peugeot des années 1970 qu'il avait acheté à l'époque dans une boutique de cycles à Houilles », s'amuse l'aventurier en herbe. Dormir dans un couvent en Autriche, sympathiser avec un réparateur de vélos serbe, ou encore partager

un bout de chemin avec des Français, le voyage se révèle riche en rencontres et en découvertes de toutes sortes. « C'était un voyage merveilleux où je me suis senti libre. Je suis tellement heureux de l'avoir fait ! » Mais, entre les inondations en Allemagne et les feux de forêts en Turquie, la traversée a été aussi l'occasion pour Lucas de se rendre compte de l'ampleur du réchauffement climatique. « Passer de 10°C, en Allemagne, à 30°C, dans les Balkans, en quelques jours a été assez révélateur », détaille l'Ovillois. De quoi renforcer son envie de continuer à utiliser le vélo. « Pour rire, j'ai dit à mes amis que j'irais jusqu'à Pékin à vélo », conclut-il. Quand on sait que le projet Paris-Istanbul a commencé par une simple blague, on se dit que le « vieux Peugeot » a encore de beaux kilomètres devant lui.



GASTRONOMIE

Yanis Saint-Omer, la liberté d'une cuisine assumée

Pour le chef Yanis Saint-Omer, la cuisine est avant tout une alliance de saveurs. Ce sont ses parents, originaires des Antilles, qui lui ont transmis dès l'enfance le plaisir des plats faits maison. « Ce que j'aime, c'est proposer une cuisine du monde. Je m'inspire de grands chefs tels que le Français Marcel Rivin, l'Américain Grant Achatz ou encore

l'Italo-Argentin Mauro Colagreco », explique le jeune homme de 28 ans. Ses débuts en cuisine, l'Ovillois les fait en tant que commis dans la brasserie parisienne Les Diables au thym, juste avant d'enchaîner dans un grand hôtel de la capitale. « Cette expérience, durant laquelle j'ai appris à utiliser des produits dont je n'avais pas l'habitude, a été très formatrice pour moi. » Il devient par la suite demi-chef de partie dans le célèbre restaurant gastronomique La Grande Cascade, au cœur du bois de Boulogne, où il fait ses armes, et finit par décrocher le poste dont il rêve depuis toujours : chef dans le restaurant bistrannique Ensemble, dans le XVI^e arrondissement de Paris. Épanoui dans son travail, ce passionné dans l'âme prépare aujourd'hui une cuisine aux petits oignons. « Je gère la carte avec une totale liberté. Je me découvre en même temps que je découvre ma cuisine ! », confie-t-il avec enthousiasme. Véritable force tranquille, Yanis Saint-Omer espère aller encore plus loin : « Ouvrir mon propre établissement à Houilles ou à Paris serait la concrétisation de toutes ces années de travail, ce serait une grande fierté ! »



Le magazine municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

/ GROUPE DE LA MAJORITÉ /

/ GROUPES D'OPPOSITION /



Bonne année à toutes et à tous !

L'année 2021 qui s'est achevée aura été, malgré le contexte que nous connaissons tous, une année de travail riche et intense pour l'équipe municipale. Ce travail, les Ovillois ne le perçoivent pas toujours et c'est bien normal, car la conduite des affaires municipales ne se résume pas aux grands projets visibles de tous. La réforme de l'administration pour en améliorer le fonctionnement, pour la doter de moyens nouveaux, pour la faire monter en compétence, pour changer son rapport à l'administré nous a beaucoup mobilisés. Mais ce travail-là était nécessaire pour améliorer la qualité du service public et permettre à nos projets, structurants ou du quotidien, de se réaliser.

L'année 2021 aura aussi été marquée par la réalisation d'un certain nombre d'études et de diagnostics nécessaires à la réalisation des grands projets des années à venir que traduira le budget de mars prochain. Après une année de transition, 2022 sera une année d'impulsion et de concertation, grâce à tous les dispositifs déjà créés (conseils de quartier, questionnaires, commission du temps long, ateliers participatifs, permanence des élus...), mais aussi dans le cadre de la révision générale du PLU. D'ici à quelques semaines en effet, nous vous proposerons de vous exprimer et de dessiner, avec nous, la ville que vous voulez demain. Nous formulons le vœu que vous soyez le plus grand nombre possible à vous investir dans cette démarche et que 2022 trace les premiers traits de notre ville dans dix ou vingt ans. Bonne année à toutes et à tous !

La majorité municipale



Très bonne année 2022 !

Pour cette nouvelle année, nous, groupe d'opposition, formulons le vœu que nos débats en séance du conseil municipal ne soient pas entravés par le nouveau règlement du conseil municipal, que nos séances de travail communes se déroulent en bonne intelligence dans le souci de bien faire pour l'intérêt des Ovillois, que les documents attendus nous parviennent enfin pour une meilleure lisibilité de la politique menée par la municipalité. Que les projets promis voient le jour : nouveau gymnase, chantier sur l'église, végétalisation de la place Michelet... Que les rancœurs d'hier qui polluent nos échanges avec la majorité disparaissent et laissent place à un travail concerté et en toute transparence.

L'année que nous venons de quitter a été éprouvante avec ce Covid qui n'en finit pas de durer et de faire des siennes. Et malheureusement 2022 à maints égards s'annonce aussi anxiogène avec son cortège d'interrogations sanitaires et la perspective alarmante d'une situation économique qui risque de peser lourdement sur les plus vulnérables. Plus que jamais, la solidarité doit être de mise et vous pouvez compter sur nous pour vous apporter tout notre soutien.

En attendant d'avoir le plaisir de nous retrouver autour d'événements chers à notre vie locale, nous vous souhaitons, chers Ovilloises et Ovillois, associations, commerçants, entrepreneurs, agents communaux, élus, une bonne année 2022. Qu'elle vous soit douce ainsi qu'à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers, que le succès accompagne vos projets.

Les élus du groupe ID Commune,
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune



Après les promesses, la réalité

La demande en devient pressante, aussi M. Chambon a-t-il mis en avant dans son programme la transition écologique, la démocratie et la solidarité.

Mais la démocratie avec qui et comment ?

Avec la population : parfois, un peu.

Avec les élus d'opposition : bien peu !

La **population** sera informée si elle accepte de se connecter au site Facebook, où M. le Maire s'exprime et fait passer des informations d'importance (!). Mais tout le monde ne souhaite pas soutenir Facebook qui exploite vos données et ne paye quasiment pas d'impôts sur les milliards qu'il brasse.

Quant aux **élus d'opposition**, ils ont bien du mal à se faire entendre :

- Les commissions, dont le nombre a été considérablement réduit, ne sont que les chambres d'enregistrement des délibérations du futur conseil municipal, déjà ficelées.
- Il n'y a plus de commission urbanisme examinant les permis déposés, même pour les immeubles !
- Nombre de documents officiels ne sont pas fournis.
- La manière dont le Maire a traité l'opposition lors du conseil municipal du 16 novembre ainsi que les modifications du règlement intérieur imposées dès le lendemain témoignent d'une volonté de museler l'opposition : échanges réduits, à propos du relevé de décisions ou des délibérations, commissions annoncées trois jours avant au lieu de cinq !

Pourtant, la démocratie, c'est transmettre l'information à l'opposition et lui permettre de s'exprimer pleinement.

Nous, élus Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2022.

Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles
aces-houilles@protonmail.com



VILLE DE
HOUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 26 janvier, 19 h.

Mairie, salle Schœlcher.

SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Accueil : 0130 86 32 12,
julien.chambon@ville-houilles.fr

Saint Germain
boclesdeseine

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Judi 10 février, 19 h.

Espace Chanorier,

Croissy-sur-Seine.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

« Houilles, la ville que j'aime »

Julien Chambon (6^e vice-président chargé de l'habitat, du logement et de la gestion des aires d'accueil) :
julien.chambon@ville-houilles.fr

Florence Dufour :
florence.dufour@ville-houilles.fr

Christophe Haudrechy :
christophe.haudrechy@ville-houilles.fr

Ewa Labus :
ewa.labus@ville-houilles.fr

Nicolas Lemette :
nicolas.lemette@ville-houilles.fr

Céline Prim :
celine.prim@ville-houilles.fr

« ID Commune »

Grégory Leclerc :
leclerc.gregory@ville-houilles.fr

Fleur Michel :
michel.fleur@ville-houilles.fr

ACHAT
-
VENTE
-
LOCATION
-
GESTION
-
DIVISION



My Property

Foncièrement avec vous
pour réaliser
vos **vœux** pour **2022**



CONNAISSEZ-VOUS LA VALEUR DE VOTRE BIEN ?

ESTIMATION OFFERTE au 01.80.83.59.80

ou retrouvez nous au 2 rue de la Marne
(Place Michelet) à Houilles 78800

WWW.MY-PROPERTY.FR

Suivez-nous sur  

SCOLAIRE

Campagne d'inscriptions scolaires, un protocole adapté



La campagne des inscriptions scolaires pour la saison 2022-2023 sera ouverte dès le 10 janvier. Elle concerne tous les enfants scolarisés pour la première fois lors de la prochaine rentrée de septembre. En raison des conditions sanitaires, son dispositif a été adapté et en partie dématérialisé pour les familles qui le souhaitent (seul le représentant légal de l'autorité parentale peut effectuer les démarches). Les inscriptions se déroulent en trois temps :

• À partir du 10 janvier : téléchargez le

dossier d'inscription en ligne ou retirez-le auprès de la direction de la restauration et de l'éducation (DRE).

• Jusqu'au 18 février : remplissez et transmettez la demande d'inscription, accompagnée des pièces justificatives obligatoires par courriel ou par courrier, ou, si besoin, sollicitez un rendez-vous auprès de la DRE.

• Du 7 février au 31 mars : votre dossier sera instruit durant cette période et, ensuite, après en avoir été informé(e) par courriel ou par courrier, ou lors de

vos rendez-vous avec les services de la DRE, prenez rendez-vous avec la directrice ou le directeur de l'école concernée. L'inscription scolaire sera définitive à l'issue de cette rencontre.

Téléchargement, retrait du dossier ou rendez-vous sur ville-houilles.fr.

Dépôt du dossier à la DRE; par courriel à scolaire@ville-houilles.fr ou par courrier adressé à la mairie.

CONCOURS PHOTO

À la rencontre de la biodiversité ovilloise



Cyril G.,
Le Gastéropode
ovillois.



Arnaud Badiane,
La Pause
gourmande.

Le concours photo lancé par la Ville en septembre dernier, illustrant la biodiversité de la ville, est un succès. Parmi les nombreux clichés, après délibération du jury, composé d'élus et d'agents du service environnement, et l'analyse des votes du public, trois photographes se sont distingués : Halvard122 pour *L'Orite à la longue queue*, Arnaud Badiane pour *La Pause gourmande* et Cyril G. pour *Le Gastéropode ovillois*. Les lauréats recevront en guise de prix des cadeaux d'une valeur totale de 330 €.



Halvard122, L'Orite
à la longue queue.

LOGEMENT

Nouveau système de cotation des logements sociaux

Le conseil communautaire de l'Agglo a adopté un nouveau dispositif de cotation de la demande de logement social garantissant la transparence dans le processus d'attribution. Il sera activé dans toutes les villes du territoire avant la fin janvier 2022.

Qu'est-ce que la cotation ?

Le dispositif de cotation consiste à attribuer des points au dossier des demandeurs de logement social, en fonction de critères objectifs et d'éléments de pondération établis de manière partenariale à l'échelle de l'Agglo. « *La cotation, c'est la meilleure manière de rendre transparente la façon dont les logements sociaux sont attribués, précise Julien Chambon, vice-président chargé de l'habitat, du logement et de la gestion des aires d'accueil. Les demandeurs s'interrogent souvent, et légitimement, sur ce sujet parce que la règle n'est pas écrite. Désormais, ce sera le cas. C'est aussi la transcription de la volonté des élus, de la vision qu'ils portent pour leur territoire et de leurs priorités.* »

Le processus d'attribution

Lorsqu'un logement social est libre, le propriétaire bailleur sélectionne tous les dossiers des demandeurs qui répondent aux caractéristiques du logement. Sont retenus dans un premier temps tous les dossiers dont le nombre de personnes à loger correspond à la surface et au nombre de pièces du logement et dont les ressources mensuelles permettent d'acquitter le loyer. Une fois cette première sélection réalisée, les demandeurs sont ordonnés selon le nombre de points calculé automatiquement pour chaque dossier par le biais de l'outil de cotation.

Comment est calculée la cotation ?

Le nombre de points est calculé à partir des données transmises dans le formulaire de demande de logement et des justificatifs fournis. Pour que les points soient comptés, les justificatifs correspondants doivent être joints à la demande, soit en téléchargeant les documents concernés sur le site Internet de l'État, soit en prenant contact avec le CCAS qui reste l'interlocuteur privilégié pour l'enregistrement et la gestion des dossiers.

Comment connaître sa cotation ?

Dès lors qu'on a créé son compte sur le site de demande de logement social, la cotation est accessible dans le tableau de bord. Elle comprend : une note, un délai moyen d'attente et un positionnement. Le nombre de points peut évoluer à la hausse ou à la baisse quand la situation change.

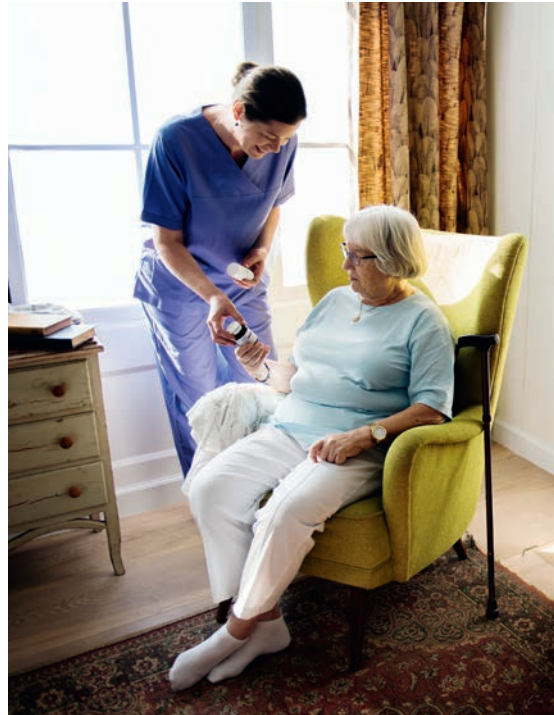
Plus d'infos : casgbs.fr, rubrique « Vivre ici » puis « Se loger ».

SOIN

Une offre de maintien à domicile renforcée

À u 1^{er} janvier 2022, le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Houilles est désormais rattaché au Syndicat intercommunal pour le maintien à domicile (SIMAD). Jusque-là géré par le CCAS, le SSIAD est un service public qui assure des actes infirmiers et des soins d'hygiène quotidienne. Il intervient au domicile des personnes âgées et des personnes de plus de 60 ans atteintes de pathologies chroniques handicapantes ou présentant certains types d'affection afin de leur dispenser des soins. « L'objectif du rattachement du SSIAD au SIMAD est de renforcer le maintien à domicile de ce public grâce à la mutualisation des moyens pour mieux répondre aux besoins », explique Audrey Verchin, directrice du SIMAD.

Dans le cadre du soutien à l'autonomie des personnes âgées, 30 accompagnements supplémentaires ont été créés, répartis en fonction des besoins de la population des 11 communes de la Boucle concernées. « Tous les usagers des antennes de Houilles et du Pecq vont également pouvoir bénéficier des services d'une infirmière experte en gériatrie



et en évaluation gériatrique », ajoute la directrice. À noter que les plages d'intervention des infirmières du SSIAD dans la commune ont été élargies du lundi au dimanche, de 7 h à 19 h 30.



PUBLICATION

« Guide pratique 2022 », une nouvelle mouture

Le *Guide pratique* municipal présente et répertorie l'ensemble des institutions, organismes et services particulièrement utiles dans la vie de tous les jours. Vous y trouverez des renseignements pratiques pour accomplir diverses formalités (attestation d'accueil, carte nationale d'identité, certificat de concubinage...) ainsi que des informations concrètes portant sur différents domaines (vie municipale, environnement, transports, enfance, social, santé, associations...).

La version 2022, réactualisée, sortira à partir de février et sera disponible en version papier dans les différents accueils du public de la ville : mairie, CCAS, Graineterie. Elle sera également téléchargeable au format numérique sur ville-houilles.fr. Enfin, afin de limiter les coûts de production et de réduire les déchets papier, le *Guide pratique* ne sera plus distribué dans les boîtes aux lettres. Retrouvez également toutes les informations du *Guide pratique*, actualisées tout au long de l'année, sur ville-houilles.fr.



EN BREF

Les horaires de la mairie changent !

À partir du 2 janvier, les horaires d'accueil du public seront modifiés. Dorénavant, la mairie, et en particulier l'état civil, sera ouverte le mardi, jusqu'à 19 h, et le mercredi matin, dès 8 h. En période estivale, les horaires redeviennent « classiques » : ouverture le mardi jusqu'à 17 h 30 et le mercredi à partir de 8 h 30.

COMMERCE

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dossier « Commerce » de *L'Ovillois Mag'* de novembre (p. 17) à propos de l'interview de Benjamin Steiner de la Boucherie du Centre. En effet, le commerçant ovillois se prénomme Benjamin et non Sébastien. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

HÔTEL DE VILLE

16, rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles.
Tél. : 0130 86 32 32.

Lundi et jeudi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 ;
mardi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 19 h (17 h 30 en période estivale) ;
mercredi : 8 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 (8 h 30 en période estivale) ;
vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h ; samedi : 8 h 30 - 12 h (état civil).

Les services état civil et social sont fermés le jeudi matin.

SERVICES MUNICIPAUX**Social (CCAS)**

1, rue Jules-Guesde.

- Aide sociale, logement et CCAS : 0130 86 32 70.
- Secteur maintien à domicile pour seniors : 0130 86 32 92 / 32 99.
- Animations et actions de prévention : 0130 86 32 70.
- Soins infirmiers à domicile : 0161 04 32 81, ssiad@ville-houilles.fr.
- Petite enfance : 0161 04 20 40.
- Permanence CPAM : les mardis, R.-V. depuis votre compte Ameli ou au 3646.

Environnement

Nettoisement de la voirie, enlèvement de graffitis, aménagement et entretien des espaces verts, des cimetières.

Accueil : 0130 86 33 88,
contactenvironnement@ville-houilles.fr.

Affaires générales

- Élections : 0130 86 32 42, elections@ville-houilles.fr.
- État civil : 0130 86 32 41.

Éducation et restauration

32, rue de la Marne.

Accueil : 0130 86 32 81,
scolaire@ville-houilles.fr.

Régie centralisée

Accueil pour les règlements liés à la restauration, à l'éducation et à la petite enfance.

Annexe de la mairie,
parc Charles-de-Gaulle.

Tél. : 0130 86 33 73.

Attention, le jeudi, la régie centralisée ouvre au public de 13 h 30 à 17 h 30.

Urbanisme

18, rue Gambetta.

Accueil : 0130 86 33 35 (autorisations d'urbanisme), 0130 86 33 41 (foncier).
info-urbanisme@ville-houilles.fr

Réception du public sur rendez-vous uniquement : 0130 86 33 09.

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi).

SÉCURITÉ**Police municipale**

8, allée Félix-Toussaint.
Tél. : 0130 86 37 72.

Commissariat de Houilles

80, rue Hoche.
Tél. : 01 61 04 76 00.
Urgence : 17.

LE GINKGO

7-9, boulevard Jean-Jaurès.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h. Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30.
Sauf veille de vacances scolaires et semaine d'inscriptions aux colonies de vacances.

Sports et vie associative

Tél. : 0130 86 33 70 / 71, sport@ville-houilles.fr

Jeunesse

Tél. : 01 61 04 42 60,
jeunesse@ville-houilles.fr

**NAISSANCES****Août**

Adèle Bourdin,
Enzo Raïah.

Octobre

Zoé Béliet.

Novembre

Mathilde Alliot,
Rayane Ba,
Charlie Bichelot,
Milina Charalambidis,
Chloé Gadbin,
Raphaël Gontard,
Anne-Chloé Guede,
Taleeyah Laurent,
Eline Leunens,
Luna Sousa Fernandes.

**MARIAGES****Novembre**

Charles Correia et Fabiola
Razafindrakotovaonandrasana,
Paulo Dos Santos Carvalho Melo
et Jacqueline Monteiro Veiga,
Marin Luneau et
Marie-Alix Gourvès.

**DÉCÈS****Octobre**

Jacqueline Caugant,
Jean-Pierre Lemaire,
Renée Flon née Hocdé.

Novembre

Benoit Andry,
Lydie-Rachel Batchom,
Henri Beirnaert,
Daniel Cavillier, Émile David,
Monique Denis née Ecobichon,
Denise Dhoye née Cayrel,
Marie Ernault née Beauverger,
Michel Epêche,
Parson Ichkanian,
Jacqueline Le Foll née Guyomarc'h,
Jean Milot, Rouxel Mocaër,
Jeannine Pineau née Mas,
Marcel Poirier, Jacques Raoul,
André Robert, Idrissa Sakho,
Pierre Tardy.

CENTURY 21[®] officimmo

01 39 13 50 00 • ag808@century21france.fr

25 AVENUE CHARLES DE GAULLE

78800 HOUILLES

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



ESTIMATION OFFERTE



PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21[®]



BOITEUX
— Maison fondée en 1857 —

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Ecoute • Accompagnement • Respect

Organisation complète d'obsèques
Contrat d'obsèques
Tous travaux de cimetière/Entretien annuel
Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNÉRAIRE : 24h/24 - 7j/7

9, rue Pierre Clavillier - 78800 Houilles
01.39.68.61.37

11, rue Gambetta - 78800 Houilles
01.39.68.00.18



MEMORIA
Funérarium

MÉMOIRE, SOUVENIR, HOMMAGE



Salons de recueillement, Salle de cérémonie civile ou religieuse
(jusqu'à 80 personnes).

Salle de convivialité pour accueillir vos proches.

24h/ 24 - 7j/7. Parking gratuit disponible (11 places).

2 à 6 Boulevard de Bezons - 78500 Sartrouville
01.72.55.66.25